19	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
----	----------------------

## INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

COURBEVOIE

11) No de pr	ublication
--------------	------------

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

21 Nº d'enregistrement national :

(51) Int CI<sup>8</sup>:

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

② Date de dépôt : 300 Priorité :	① Demandeur(s):
43 Date de mise à la disposition du public de la	② Inventeur(s):
demande :  So Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : Se reporter à la fin du présent fascicule	
Références à d'autres documents nationaux apparentés :	③ Titulaire(s):

(74) Mandataire(s):

(54)

Traditionnellement les cyclistes se protègent de la pluie grâce à un vêtement imperméable peu confortable qui ne protège pas le visage et qui empêche l'évacuation de la transpiration.

Demande(s) d'extension :

Le dispositif, selon l'invention, forme un toit au-dessus du vélo grâce à l'agencement de différents arceaux démontables, sur lesquels est tendue une toile imperméable dont la partie avant est transparente. La forme convexe de la structure confère à la toile les propriétés aérodynamiques nécessaire pour limiter la prise au vent tout en protégeant le cycliste.

Le dispositif est léger, se monte et se démonte facilement, sans outils et en quelques minutes, sur tout type de vélo. Il a également l'avantage d'être facile à usiner avec un coût de fabrication relativement bas.

